



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES 2025

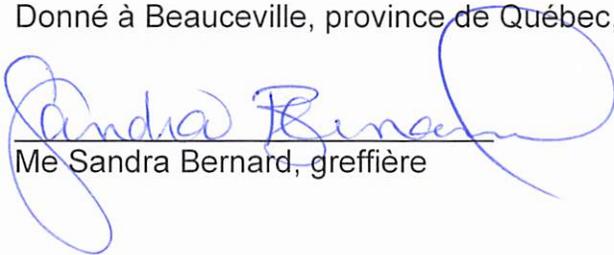
AVIS PUBLIC est donné par les présentes, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19) ;

QUE la séance ordinaire du 10 novembre 2025 est annulée et remplacée par une séance ordinaire en date du 17 novembre 2025, à 19h30 au 540, boulevard Renault, à Beauceville, province de Québec, G5X 1N1 et sera disponible suivant sa tenue sur www.tvcb.com.

QUE les autres séances ordinaires restantes de 2025 demeurent les mêmes ;

Que ce calendrier a été modifié le 15 septembre 2025, par la résolution R-2025-09-8661.

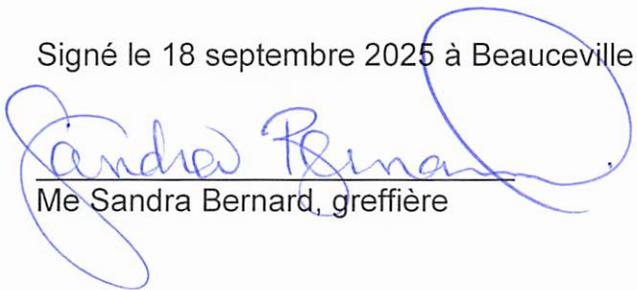
Donné à Beauceville, province de Québec, ce 18 septembre 2025.


Me Sandra Bernard, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 18 septembre 2025.

Signé le 18 septembre 2025 à Beauceville, province de Québec


Me Sandra Bernard, greffière